

# RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE APRES-VD SUR LE CONTROLE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2011.

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 16 novembre 2011, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Le total du bilan présente un découvert de CHF 1'564.-. Le compte perte et profits présente un bénéfice de CHF 2'888.-.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Lausanne le 26 juin 2011

Les vérificateurs des comptes :

Philippe Wyss

Jérémie Tinturier

